



TRANSIT DU GRELE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le transit du grêle est une radiographie de l'intestin grêle qui sert à mettre en évidence des lésions de ce segment digestif.

Elle est utile à votre médecin pour déterminer l'origine de vos symptômes ou pour contrôler une intervention chirurgicale.

Pourquoi choisir le transit du grêle ?

C'est l'examen de référence pour explorer l'intestin grêle, car l'endoscopie digestive (fibroscopie gastrique ou coloscopie) ne permet pas d'explorer ce segment digestif.

Le déroulement de l'examen

Un produit opaque aux rayons X, sera utilisé et administré par la bouche (sulfate de baryum ou produit de contraste hydrosoluble). Ces agents de contraste permettent de repérer le tube digestif supérieur lors des radiographies par rayons X.

Pendant l'examen, vous serez couché dans différentes positions. La durée de l'examen dépend de la progression du produit de contraste dans l'intestin et varie de 30 minutes à 1 h 30. Si vous constatez des douleurs au cours de l'examen, dites-le au radiologue.

Quelles complications liées à l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les complications du transit du grêle sont exceptionnelles :

- réaction allergique au produit de contraste absorbé,
- fausses routes, c'est-à-dire passage du produit de contraste dans les voies aériennes supérieures, ce qui peut être responsable de symptômes respiratoires,
- passage du produit de contraste à travers la paroi du tube digestif en cas de perforation.

Dans des cas très exceptionnels, ces complications peuvent être sérieuses.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
2. le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
3. la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Il faut être à jeun strictement (sans boire, ni manger, ni fumer) durant les six heures précédant l'examen. Malgré cette précaution, il peut arriver que l'estomac soit encore plein et le radiologue pourra alors décider d'annuler l'examen.

Après l'examen :

Vous pourrez vous nourrir normalement

Dès votre retour à la maison :

Si besoin, reprenez contact avec nous.